



COMMUNE D'ISNEAUVILLE 76230 (Seine-Maritime)

Conseil Municipal du Mardi 08 juillet 2025 à 20h00

Délibération N° 2025/044

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 17

Représentés : 3

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Pierre PELTIER, Alexis LEON, Olivier ARTHUR procuration à Laurent MARCHESI, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Béatrice NUGEYRE

OBJET : CONTRACTUALISATION D'UN EMPRUNT DE 1 000 000 € POUR LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 2025

Madame la Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, le programme d'investissements 2025 voté au Budget Primitif le 03 avril dernier comprenant un emprunt de 500 000 €.

Devant les besoins importants de réhabilitations et de constructions de bâtiments communaux afin de répondre à l'accroissement de la population et proposer des structures adaptées aux différentes occupations notamment, administratives, sportives, culturelles et de l'accueil de loisirs, il est nécessaire d'augmenter notre capacité de financement à hauteur d'un emprunt de 1 000 000 €.

Vu – la consultation engagée auprès de trois établissements financiers,

Considérant les offres remises par :

- Le Crédit Agricole Normandie-Seine,
- La Caisse d'Epargne Normandie,

Et les modalités expliquées par la Banque des Territoires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **décide par 18 voix POUR**, Madame Claude HAMEL et Monsieur Pierre-Alain HIRSCH, intéressés personnellement ne prennent ni part au débat ni part au vote :

- 1) **De contracter** auprès du Crédit Agricole Normandie-Seine un emprunt d'un montant de 1 000 000.00 € (un million d'euros) destiné à financer les investissements prévus en 2025.
- 2) **D'approuver** les caractéristiques de l'emprunt :

Financement d'un montant de 1 000 000 € dont les modalités sont ci-dessous :

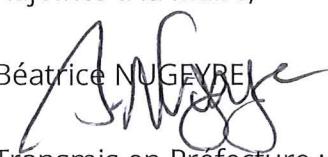
| | |
|----------------------------|------------------------|
| Montant de l'emprunt | 1 000 000 € |
| Taux actuel : | 3.27 % |
| Durée du crédit | 15 ans |
| Modalités de remboursement | trimestriel |
| Type d'amortissement : | amortissement constant |
| | |
| Frais de dossier : | 550€ |

- 3) **De prendre l'engagement au nom de la Collectivité :**

D'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts des emprunts ainsi contractés.

- 4) **De conférer en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Madame la Maire de la commune d'ISNEAUVILLE pour la réalisation de ce concours, la signature du contrat à passer avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Normandie-Seine et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées.**

La secrétaire de séance,
Adjointe à la Maire,

Béatrice NUGÈRE


Transmis en Préfecture : 18 juillet 2025
Affichage : 18 juillet 2025



Pour copie conforme,
La Maire,

Sylvie LAROCHE